Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 60 (1996) **Heft:** 239-240

Artikel: Quelques hypothèses sur des aspects de la morphologie du frioulan

prélittéraire : contribution à l'étude de la Romania continentale centrale

après la fragmentation du protoroman

Autor: Cadorini, Giorgio

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399961

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

QUELQUES HYPOTHÈSES SUR DES ASPECTS DE LA MORPHOLOGIE DU FRIOULAN PRÉLITTÉRAIRE.

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DE LA ROMANIA CONTINENTALE CENTRALE APRÈS LA FRAGMENTATION DU PROTOROMAN

- 0. D'après les «Saggi ladini», nous savons que la zone ladine en Italie du Nord était beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui⁽¹⁾. Malheureusement, le sixième chapitre de l'ouvrage, où Ascoli projetait de traiter l'extension primitive du ladin, n'a jamais paru. La présente étude propose, à l'aide de la comparaison entre la langue d'oïl, la langue d'oc et le frioulan, c'est-à-dire le ladin oriental d'Ascoli, une reconstruction de la morphologie nominale, adverbiale et de quelques numéraux et pronominaux dans le frioulan antérieur aux premiers textes écrits qui nous sont parvenus. Elle met en relief les liens très étroits entre les trois langues, ce qui renforce l'hypothèse d'une continuité linguistique accentuée entre la France du Sud-Est et l'Italie du Nord au commencement du Moyen Age.
- 1. Les textes les plus anciens en frioulan remontent au XIIIe siècle. Ils présentent une langue très proche des dialectes parlés aujourd'hui. Pour cette raison, ce n'est qu'en 1971 que Giovanni Frau fait, le premier, allusion à la présence d'une déclinaison pour les substantifs à l'époque précédant les premières attestations écrites de la langue. Il remarque à propos d'une forme *fradri*, trouvée dans un manuscrit du XIVe siècle que «tandis que *fradi* (conservé dans le frioulan d'aujourd'hui) vient du cas sujet, *fradri* peut être le cas régime *fratrem*»⁽²⁾.

⁽¹⁾ G. I. ASCOLI, *Saggi ladini*, dans «Archivio Glottologico Italiano» I (1873), pp. 1-537, à la p. 2 et dans la carte.

^{(2) «}mentre *fradi* (conservato nel friul. d'oggi) viene dal nominativo, *fradri* può essere l'obliquo *fratrem.*» G. FRAU, *Carte friulane del secolo XIV*, dans «Studi di filologia romanza offerti a Silvio Pellegrini», Padova, 1971, pp. 174-214, à la p. 180.

Sept ans plus tard, Laura Vanelli et Paola Benincà⁽³⁾, en parlant de l'origine des désinences plurielles des substantifs et des adjectifs masculins en frioulan, démontrent que cette langue présentait une déclinaison bicasuelle semblable à celle que nous connaissons dans l'ancien français.

Ces études concordent avec l'opinion de F. Sabatini⁽⁴⁾ et de G. B. Pellegrini⁽⁵⁾, qui considèrent, malgré le manque de documentation, que les langues de l'Italie du Nord possédaient toutes, à l'origine, une déclinaison de type français.

A partir de ces indications nous avons cherché d'autres témoignages de cette ancienne déclinaison dans la langue actuelle et dans les textes anciens. Pour la langue actuelle nous avons utilisé nos connaissances personnelles et les ouvrages linguistiques disponibles; pour l'époque ancienne nous avons consulté presque tous les textes du XIIIe et du XIVe siècle publiés. A ce propos, nous remercions Messieurs Cuna et Vicario qui nous ont remis le texte de leur article avant sa parution.

Les textes consultés dont on parlera dans cette étude sont les suivants:

- a) Registres du recensement du Chapitre d'Acuilee (it. Aquileia). Ce document datant environ de l'an 1150 est écrit en latin mais il est intéressant du point de vue de l'onomastique. Nous utiliserons l'édition qui se trouve dans l'anthologie de Gianfranco D'Aronco⁽⁶⁾.
- b) Soneto furlan. Pour cette composition probablement du XIIIe siècle, parvenue à travers une copie du XVe siècle, nous nous servirons de l'édition de Silvio Pellegrini⁽⁷⁾. La copie dont nous disposons offre une

⁽³⁾ P. Benincà et L. Vanelli, *Il plurale friulano. Contributo allo studio del plu*rale romanzo, dans «Revue de Linguistique Romane» 42 (1978), pp. 241-9.

⁽⁴⁾ F. SABATINI, *Sull'origine dei plurali italiani: il tipo in -*i, dans «Studi Linguistici Italiani» V (1965), pp. 5-39, aux pp. 36-37.

⁽⁵⁾ G. B. Pellegrini, Saggi di linguistica italiana, Torino, 1975, p. 118.

⁽⁶⁾ G. D'Aronco, Nuova antologia della letteratura friulana, Tolmezzo, 1960, pp. 5-8. Nous nous sommes appuyés sur cette œuvre également pour les textes suivants: c) Liste de contribuables, pp. 9-13; d) Liste de Cividât, p. 14; e) De attentione, pp. 14-15 et pp. 72-74; h) Actes des Battus de Udin, pp. 25-26; k) Actes de Selce, pp. 32-33; l) Actes de l'hôpital de Udin, pp. 29-33; m) Actes des Cordonniers de Udin, pp. 33-34; n) Sollicitation, pp. 49-50; o) Reconnaissance, p. 50; p) Liste de femmes, pp. 61-65.

⁽⁷⁾ S. Pellegrini, *Çe fastu?*, dans «Studi Medioevali», 3° série, vol. VI (1965), pp. 395-407.

version très éloignée de l'original avec des influences vénitiennes au niveau morphosyntactique.

- c) Liste de contribuables du Monastère de S^{te} Marie du Val à Cividât (it. Cividale del Friuli). Ce document de l'an 1284 environ est écrit en latin mais il est intéressant en ce qui concerne l'onomastique. Nous utiliserons l'édition qui se trouve dans l'anthologie de Gianfranco D'Aronco.
- d) Liste de membres de la Confrérie des Battus de Cividât. Il s'agit d'un extrait d'un document plus étendu que D'Aronco date de l'an 1290.
- e) De attentione. Il s'agit d'un passage d'une traduction, en partie en frioulan et en partie en vénitien, d'un fragment d'une lettre en latin écrite, à notre avis, pendant la Renaissance. Nous en avons deux versions. La plus ancienne a été publiée trois fois: par Giuseppe Bianchi⁽⁸⁾, par Michele Leicht⁽⁹⁾ et (un extrait) par Gianfranco D'Aronco dans son anthologie. Elle présente uniquement le texte frioulan et D'Aronco, vraisemblablement en accord avec ses prédécesseurs, la date de 1300. La seconde version a également été publiée trois fois: par Bianchi⁽¹⁰⁾, par Cuargnâl⁽¹¹⁾ et (un extrait) par D'Aronco. Ici le fragment est plus long et après chaque paragraphe frioulan il présente l'original latin. D'Aronco suit Cuargnâl et propose comme date approximative 1440. Aucun d'entre eux ne s'est aperçu qu'il s'agissait du même texte, sauf Bianchi, qui imprima les deux versions l'une à côté de l'autre et les data de 1300. Pour cette contribution nous n'avons pu consulter que l'édition de D'Aronco.
- f) Registres des notaires de Cividât. Des parties en frioulan du XIVe et du XVe siècle ont été publiées par Andrea Cuna et Federico Vicario⁽¹²⁾.
- g) *Piruç myò doç inculurit*. Il s'agit d'une chanson de la première moitié du XIVe siècle⁽¹³⁾. Nous suivrons l'édition de Cuargnâl⁽¹⁴⁾.

⁽⁸⁾ G. Bianchi, Documenti per la storia del Friuli, dal 1317 al 1321, I, Udine, 1844, p. 7.

⁽⁹⁾ M. LEICHT, Terza centuria di canti popolari friulani, Venezia, 1867, p. 49.

⁽¹⁰⁾ BIANCHI 1844, p. 6.

⁽¹¹⁾ G. B. CORGNALI, Esercizi di versione dal friulano in latino (secolo XV), dans «Ce fastu?» XXVI, pp. 83-ss.

⁽¹²⁾ A. CUNA et F. VICARIO, Testi e frammenti friulani del Trecento e del Quattrocento dall'Archivio di Stato di Udine, dans «Ce fastu?» LXXI (1995) n. 1, pp. 8-34.

⁽¹³⁾ D'Aronco 1960, p. 16.

⁽¹⁴⁾ A. LÅNGFORS, La plus ancienne chanson frioulane, dans «Ce fastu?» IX (1933) nn. 5-6, pp. 113-118, perfectionnée par G. B. CORGNALI, A proposito della canzone «Piruç myo doç» e del suo autore, dans «Ce fastu?» XI (1933) nn. 7-8, pp. 184-191.

- h) Actes administratifs de la Confrérie des Battus de Udin (it. Udine). Des documents de 1345-1357 se trouvent chez D'Aronco.
- i) Exercices de traduction du frioulan en latin datant de la seconde moitié du XIVe siècle. Nous suivrons l'édition de Benincà et Vanelli⁽¹⁵⁾.
- j) Actes administratifs de l'hôpital de S^{te} Marie des Battus à Cividât. Il s'agit d'un recueil de documents de la seconde moitié du XIVe siècle. Giovanni Frau en a publié la partie la plus intéressante du point de vue linguistique⁽¹⁶⁾.
- k) Actes administratifs de Selce (it. Seuza), rédigés par des particuliers pendant la seconde moitié du XIVe siècle. Extrait de D'Aronco.
- 1) Actes administratifs de l'hôpital de Udin. Gianfranco D'Aronco a publié un extrait des documents de l'an 1363.
- m) Actes administratifs de la Confrérie des Cordonniers de Udin. Des documents de 1380-1381 se trouvent chez D'Aronco.
- n) Sollicitation de paiement pour des objets fournis à Jean de Moravie, patriarche du Frioul. Présentée après son assassinat commis en 1394; nous la connaissons à travers l'édition de D'Aronco.
- o) Reconnaissance de dettes faite par Pauli de Çuian (it. Zugliano) en l'an 1397 et publiée par D'Aronco.
- p) Liste de femmes inscrites à la Confrérie des Battus de Vençon (it. Venzone). D'Aronco la date du XVe siècle, Vincenzo Joppi du XIVe.
- 2.1. Pour la commodité d'exposition nous suivrons la grammaire de Gérard Moignet⁽¹⁷⁾ qui commence la description de la morphologie par l'article défini. Pour l'ancienne langue d'oc nous nous référons désormais à Joseph Anglade⁽¹⁸⁾.

⁽¹⁵⁾ P. Benincà et L. Vanelli, *Il friulano del Trecento attraveso il commento agli «Esercizi di versione»*, dans «Per Giovan Battista Pellegrini. Scritti degli allievi padovani», Padova, 1991, pp. 3-74.

⁽¹⁶⁾ FRAU 1971 et ID, *Altre carte friulane del secolo XIV*, dans «Per Giovan Battista Pellegrini. Scritti degli allievi padovani», Padova, 1991, pp. 327-408.

⁽¹⁷⁾ G. MOIGNET, Grammaire de l'ancien français, Paris, 1976.

⁽¹⁸⁾ J. Anglade, Grammaire de l'ancien provençal ou ancienne langue d'oc, Paris, 1921.

	Oïl			Oc		
	M	F		M	F	
Sing. Suj.	li	la, (li, le)		lo, le, (el)	la, (li)	
Rég.	le, (lo, lou, lu)	la, (le)		lo	la	
Plur. Suj.	li	les		li, lhi, (los	s) las	
Rég.	les	les		los	las	
		*Frioul. Pré.			Frioul.	
		M	F		M	F
	Sing. Suj.	el, il, lu, lo	la, lo		il, al, el	la, le, lo
	Rég.	lu, lo	la, lo		lu	
	Plur. Suj.	gli	li(s), las		i	li(s), las , $le(s)$
	Rég.	glu	li(s), las		ju	

Dans le schéma ci-dessus on peut comparer les trois anciennes langues et le frioulan actuel. Parce que le frioulan prélittéraire, comme le dit l'expression même, n'est pas attesté par des documents écrits, toutes ses formes figurant dans ce schéma et dans les schémas suivants sont des reconstructions. En ce qui concerne la graphie, nous nous sommes basés sur les habitudes du XIVe siècle, étant donné qu'on ne suppose pas, au niveau phonologique, des changements qui pourraient influencer l'évolution du système morphologique entre les deux époques. En effet, ni la palatalisation de CA et GA latins, ni les différentes réalisations des désinences -A pour le féminin singulier et la troisième personne singulier du verbe (c'est-à-dire les deux phénomènes principaux de la période) n'interviennent. Pour une description complète de la graphie utilisée on consultera le commentaire des exercices de latin publié par Paola Benincà et Laura Vanelli(19) bien que, pour lire cette contribution, il suffise de savoir que la lettre g était également employée pour indiquer les consonnes palatales.

Pour le frioulan actuel nous prendrons en considération toutes les variantes géographiques et sociales de notre époque. Bien qu'aujourd'hui les cas n'aient survécu que pour les pronoms, dans les schémas nous disposerons les mots selon leur étymologie.

Revenons aux articles. Laura Vanelli a étudié très attentivement l'article défini masculin singulier dans l'italien et dans les langues de l'Italie du Nord. Elle propose l'évolution d'une situation ancienne, avec des formes qu'on peut reconduire à un type «lo» commun à tous les parlers, jusqu'à la situation présente, où le type commun est «il», excepté dans quelques dialectes marginaux. C'est un processus de phonétique syntac-

⁽¹⁹⁾ P. Benincà et L. Vanelli 1991.

tique qui serait à l'origine de *il*. Pour soutenir son hypothèse, la linguiste recourt aussi au frioulan. En particulier elle lui attribue un rythme évolutif ralenti: la première attestation de *il* daterait du XVIe siècle.

A vrai dire, il figure déjà dans les textes les plus anciens. Dans le Soneto furlan (b), on trouve el aux vers 43 alis vindemis / el uariari et 67 lo foratost / el most. Ici, l'article n'occupe pas la position qui, selon Laura Vanelli, entraîne le processus à l'origine du type il: mot précédent terminé par une voyelle + article + mot qui suit commençant par une consonne(20). De plus, dans les deux vers il se lie au substantif sujet de la phrase. Malheureusement, le soneto a traversé une période de tradition orale qui a beaucoup affecté le texte, lequel a également subi l'introduction d'éléments vénitiens au niveau morphosyntactique.

Dans le *De attentione* (e) nous avons *benchè el fat* et deux fois *cel el qual*. Ici, l'article occupe la position prévue uniquement dans le premier cas. Néanmoins, il correspond au substantif sujet de la phrase. Dans les deux autres cas il fait partie du pronom relatif utilisé en tant que thème suspendu, ce qui est un ordre des constituants bien connu dans les *Exercices de traduction* (i)⁽²¹⁾. A ce propos, Moignet, pour l'ancien français, parle de *nominatif absolu*⁽²²⁾.

Les Battus de Cividât (j) ne nous offrent qu'une seule attestation: si die il chamerari⁽²³⁾. Il s'agit du sujet de la phrase, avec une position dans le continuum phonétique qui s'accorde avec l'hypothèse de Laura Vanelli. Deux autres exemples, hors de position, se trouvent dans les actes de l'Hôpital de Udin (l): acest el mas et de Selce (k): achist el fit. Ce sont les sujets de deux phrases nominales.

En 1380 dans les Cordonniers de Udin (m)⁽²⁴⁾ nous avons *in prisinza* Eler el fra di Gor, mais nous préférons l'interpréter comme *in prisinza* Eler e l fradi Gor «en présence de Hilaire et du frère Grégoire».

Il y a donc 8 attestations du type *il* en frioulan au cours du XIV^e siècle. La plupart occupent une position différente de la position prévue par l'hypothèse de Laura Vanelli. Toutes correspondent à un rôle

⁽²⁰⁾ L. VANELLI, Da «lo» a «il»: storia dell'articolo definito maschile singolare nell'italiano e nei dialetti settentrionali, dans «Rivista Italiana di Dialettologia», XVI (1992), pp. 29-66, surtout pp. 32 et 42.

⁽²¹⁾ Benincà et Vanelli 1991, p. 52.

⁽²²⁾ MOIGNET 1976, p. 90.

⁽²³⁾ FRAU 1971, n. 8 (an 1352), p. 184.

⁽²⁴⁾ D'ARONCO 1960, pp. 29, 32 et 33.

syntactique compatible avec le cas sujet, bien qu'à l'époque la déclinaison eût déjà disparu. Dès lors, il nous semble possible de proposer pour l'article défini masculin singulier en frioulan prélittéraire une situation analogue à celle du provençal, avec une forme non marquée en ce qui concerne le cas du type lo et une forme marquée cas sujet du type il. Après la disparition de la déclinaison, les deux formes ont assumé graduellement des rôles différents au niveau phonétique, comme on le constate au XVIe siècle. A la fin du processus illustré par Laura Vanelli, la forme il s'impose, réalisée comme il, el et al, excepté dans certains dialectes où l'on trouve $lu^{(25)}$, voire parfois lo dans les textes anciens.

Au masculin pluriel, hormis certains textes qui ne nous donnent qu'une forme, les textes que nous avons consultés présentent les deux formes glu et gli alternant librement. La plupart des dialectes modernes ont choisi i mais dans les zones où le singulier est lu on a préféré ju. La comparaison avec les langues d'oc et d'oïl nous suggère d'attribuer l'origine de cette dimorphie à la déclinaison. Un autre argument en faveur de cette hypothèse vient du pronom objet direct atone de la troisième personne du pluriel qui est partout ju < glu (voir 5.3.2.).

Gli dérive du latin illi sans difficulté. Pour glu de illos, la palatalisation de ill (par analogie?) et la chute du -s sont surprenantes, mais nous les trouvons aussi pour le pronom. A vrai dire, le -s du pluriel tombe souvent aussi dans le cas de l'article féminin lis et après les substantifs féminins.

Le féminin *lo* dans nos textes n'est enregistré que dans les *Exercices* (i) et même là seulement 5 fois. Il ressort que *lo* n'était pas aussi diffusé que le -o des substantifs et des adjectifs féminins (3.1.).

Lis peut perdre son -s. Ce phénomène est bien connu dans les dialectes modernes. Las se trouve seulement dans un acte des Battus de Udin (h) de l'an $1349^{(26)}$.

2.2. Pour l'article indéfini nous proposons le schéma suivant:

	Oïl		Oc	
	M	F	M	F
Sing. Suj.	uns	une	uns	una
Rég.	un	une	un	una
Plur. Suj.	un	unes	un	unas
Rég.	uns	unes	uns	unas

⁽²⁵⁾ G. Francescato, Dialettologia friulana, Udine, 1966, pp. 66-69.

⁽²⁶⁾ D'Aronco 1960, p. 25.

	*Frioul. P	ré.	Frioul.	
	M	F	M	F
Sing. Suj.	uns	ипо, -а, -е		
Rég.	un	ипо, -а, -е	un	une, -a, -o
Plur. Suj.	un	uni(s), -as		
Rég.	uns	uni(s), -as		

Les formes du pluriel *uns* et *unis* figurent dans la *Sollicitation de* paiement (n). Il ne s'agit pas de pluriels internes⁽²⁷⁾.

3.1. Le premier type de la morphologie du substantif est représenté par les féminins en -A.

	C	rïl	Oc		
	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	
Suj.	rose	roses	rosa	rosas	
Rég.	rose	roses	rosa	rosas	
		*Frioul. Pré.		Frioul	
		Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
	Suj.	roso, -a, -e	rosi(s), -as	rose, -a, -o	rosi(s), $-e(s)$, $-as$, $-os$
	Rég.	roso, -a, -e	rosi(s), -as		

Le schéma pour le frioulan prélittéraire correspond à celui proposé par Benincà et Vanelli⁽²⁸⁾ qui se limitait aux formes à vocalisme -a.

La koïné d'aujourd'hui conserve toujours le -s: lis bielis rosis. Il y a d'ailleurs des dialectes dans lesquels sa chute est générale: li bieli rosi, et d'autres où elle est conditionnée par le syntagme: li rosis, li bieli rosis⁽²⁹⁾. Dans les textes du XIVe siècle la chute est libre: dans le même document il y a des pluriels avec -s et des pluriels sans -s.

-as ne paraît que dans les actes des Battus de Udin (h): cunviersas, misas, scrituras, charaduras, messas. Ce sont les mêmes textes où l'on trouve l'article las et où il n'y a pas de féminins en -o. On y trouve aussi des pluriels en -is et beaucoup d'éléments vénitiens au niveau morphologique.

Dans les anciens écrits analysés il n'y a pas de désinences -e(s) et -os, mais cela ne suffit pas pour exclure leur existence, du moins dans quelques localités. Néanmoins, notre reconstruction ne contient que les désinences attestées par les anciens textes.

^{(27) 5.1.} et MOIGNET 1976, p. 101.

⁽²⁸⁾ Benincà et Vanelli 1978, p. 280.

⁽²⁹⁾ Francescato 1966, p. 76.

3.2. Un autre type morphologique est représenté par les masculins à flexion en -s.

	O	rïl	Oc		
	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	
Suj.	murs	mur	murs	mur	
Rég.	mur	murs	mur	murs	
		*Frioul. 1	Pré. Frioul.		
		Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
	Suj.	murs	mur		
	Rég.	mur	murs	mûr	mûrs

Cette déclinaison aussi a été proposée par Benincà et Vanelli⁽³⁰⁾.

Alors qu'il est attesté directement dans l'onomastique, le -s du singulier n'est que peu attesté dans l'anthroponymie, où nous trouvons Domenis dans les Registres du recensement du Chapitre d'Acuilee (a), pour le Monastère de S^{te} Marie du Val (c)⁽³¹⁾, dans les Registres des notaires (f) et dans les Battus de Cividât (j)⁽³²⁾, et aussi avec l'hypocoristique Menis, actuellement nom de famille⁽³³⁾. Du reste, dans nos textes, les formes les plus fréquentes sont celles sans -s: Domeni, Meni, Dumini, Mini, encore employées dans le frioulan d'aujourd'hui. Graziadio Isaia Ascoli les fait dériver directement du nominatif Domenicus⁽³⁴⁾. Nous n'avons pas eu la possibilité de consulter l'étude de Frau à propos de Menis⁽³⁵⁾.

3.2.1. Dans le Frioul, il y a un nombre important de toponymes en -s. Jusqu'à présent on n'a expliqué de façon satisfaisante que ceux qui correspondent à un pluriel étymologique, bien que le nombre actuel soit singulier: Romans, Sclavons, etc. Nous proposons, comme le fit H. Schmid pour les Grisons⁽³⁶⁾, d'interpréter en tant que cas sujets fossilisés de nombreux noms de villages. En effet, il nous semble difficile de proposer un -s locatif dans le frioulan prélittéraire, comme le fait Carla Marcato⁽³⁷⁾.

⁽³⁰⁾ Benincà et Vanelli 1978, p. 280.

⁽³¹⁾ D'ARONCO 1960, pp. 7 et 12.

⁽³²⁾ FRAU 1971, n. 21.

⁽³³⁾ FRAU 1991, nn. 86 et 100.

⁽³⁴⁾ G. I. ASCOLI, Annotazioni ai «Testi friulani», dans «Archivio Glottologico Italiano» IV (1878), pp. 343-356, à la p. 349.

⁽³⁵⁾ G. Frau, Sulla genesi di alcuni cognomi friulani: Menis e forme analoghe, dans «Mondo ladino» X (1986), pp. 443-449.

⁽³⁶⁾ H. Schmid, Zur Geschichte der rätoromanischen Deklination, dans «Vox romanica» 12 (1951-1952), pp. 21-81.

⁽³⁷⁾ C. MARCATO, Dileguo di consonanti in posizione finale in friulano: implicazioni toponomastiche, dans «Per Giovan Battista Pellegrini. Scritti degli allievi padovani», Padova, 1991, pp. 493-515, à la p. 511.

Nous expliquons le -s des adverbes de lieu comme désinence commune à d'autres types adverbiaux (4.).

Prenons en considération un groupe de toponymes dérivés du nom du propriétaire du fonds avec les suffixes -ANU et -INU: Cjarlins (Carolus) it. Carlino, Cornins ou Curunins ou Curnin! (Coronius) it. Cornino, Lestans (Estius), Susans (Sosius), Toscolans (Tusculus) it. Toscolano. Tous ces noms apparaissent dans les documents en latin et en italien avec des formes en -anum, -inum et -ano, ino. Il n'y a que pour Lestans que l'on trouve également Lestansum et Lenstanssium⁽³⁸⁾. Les étymologies ici présentées sont essentiellement les mêmes que celles proposées par Frau⁽³⁹⁾ mais nous nous en éloignons en ce qui concerne certains détails. Pour nous, Cjarlins vient de l'adjectif Carolinus et non d'un diminutif de Carolus. Frau dérive Cornins d'un nom formé à partir du nom du propriétaire avec le suffixe -ICU, peut-être est-ce pour expliquer le -s (voir ci-dessous), mais une telle forme n'est enregistrée nulle part. Enfin l'étymologie de Toscolans est notre proposition.

L'autre groupe important de toponymes dérivés du nom du propriétaire du fonds, ceux en -ACU et -ICU, conserve encore mieux le -s. Dans la langue actuelle ils peuvent présenter les terminaisons suivantes: -ac, -â, -à, -âs, -ans -ât; -ic, -î, -îs, -ins⁽⁴⁰⁾. Le nom d'un même pays peut avoir plusieurs variantes: Cjassâ / Cjassà, Cjarpà / Cjarpât, Murià / Muriac, Longjarià / Longjariâs, Moimâs / Moimans, Lucinic / Lucinins / Lucinîs, Surnì / Surnins. Jusqu'à présent on a expliqué le -s en partant d'un génitif-locatif -aci, -ici⁽⁴¹⁾ ou de l'ablatif pluriel -acis, -icis⁽⁴²⁾. Le meilleur argument soutenant notre hypothèse vient du village de Noacs (it. Noax) qui dans les documents est même cité comme Neuvach, Nouvach (an 1247) et (de) Neuvacho (an 1276). Dans les environs, il y a un autre village avec le suffixe diminutif appliqué à la racine sans -s: Noacuç. Dans une autre zone, il y a le quasi-homonyme Noac⁽⁴³⁾.

⁽³⁸⁾ Z. B. Cuargnâl (it. G. B. Corgnali), *Toponomastiche*, fichier déposé prés de la bybliothèque «V. Joppi» à Udin, dont l'auteur (1887-1956) a été directeur.

⁽³⁹⁾ G. FRAU, Dizionario toponomastico del Friuli-Venezia Giulia, Udine, 1978.

⁽⁴⁰⁾ MARCATO 1991, p. 511.

⁽⁴¹⁾ C. Salvioni, *Nomi locali [friulani] in -*ás, -nins, dans «Archivio Glottologico Friulano» (= Italiano?) 16 (1902), pp. 240-243.

⁽⁴²⁾ G. SERRA, Contributo toponomastico alla teoria della continuità nel medioevo delle comunità rurali romane e preromane dell'Italia superiore, Cluj, 1931, p. 168.

⁽⁴³⁾ FRAU 1978.

La liste pourrait s'allonger, mais cela n'apporterait pas d'éléments nouveaux à notre étude. Le fait que le -s ait été conservé dans les noms propres s'accorde avec le principe attribué aux universaux du langage par Benincà et Vanelli⁽⁴⁴⁾ qui écrivent: «Si une langue distingue le singulier du pluriel en marquant *l'une* des deux formes, il faut que la forme marquée soit celle du pluriel»⁽⁴⁵⁾. C'est pourquoi, expliquent-elles, quand la déclinaison a cessé, le français et le frioulan ont choisi de continuer dans la plupart des cas les formes du cas régime. Concernant les noms propres, il n'y avait pas de concurrence entre singulier et pluriel: aussi bien en France qu'au Frioul, nous trouvons aujourd'hui parmi les noms propres des continuations du cas régime ainsi que du cas sujet. C'est probablement le cas de la Catalogne aussi, où nous trouvons *Baixas*, en 901 *Beixano* et *Florejacs*, en 1083 *Floriacus*⁽⁴⁶⁾.

3.3. Nous aborderons maintenant une question qui concerne le frioulan et la langue d'oc: la palatalisation de la forme du cas sujet au pluriel.

		Oc		
		Sing.	Plur.	
		Suj. cavals	caval/cavalh	
		Rég. caval	cavals	
	*Frioul.	Pré.	Frioul.	
	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Suj.	cavals	cavagl		cjavai
Rég.	caval	cavals	cjaval	

Alors que, dans l'ancienne langue d'oc, on pouvait exclusivement décliner ainsi le substantif avec la racine en -l ou en -t, dans le frioulan prélittéraire, on pouvait le faire avec toutes les racines terminées par une consonne apicale⁽⁴⁷⁾. Dans le parler moderne, ces substantifs forment leur pluriel par palatalisation.

L'ancien cas sujet singulier est conservé dans l'oronyme *Cjavals* (it. Chiavals), près de Pontebe (it. Pontebba, allem. Pontafel, slov. Tablja). A peu près en face, la frontière parcourt le *Cjaval* (it. Cavallo, allem. Rosskofel). En Italie, plusieurs montagnes tirent leur nom du cheval, toujours au singulier⁽⁴⁸⁾. Un autre exemple frioulan est *Cjaval* (it. Cavallo), au Nord de Avian (it. Aviano).

⁽⁴⁴⁾ BENINCÀ et VANELLI 1978, p. 282.

^{(45) «}Se una lingua distingue il singolare dal plurale marcando *uno* dei due, la forma marcata deve essere quella del plurale.»

⁽⁴⁶⁾ P. AEBISCHER, Études de toponymie catalane, Barcelona, 1926, pp. 188 et 273.

⁽⁴⁷⁾ BENINCÀ et VANELLI 1978, p. 284.

⁽⁴⁸⁾ Frau 1978.

Un village près de Udin s'appelle *Cuals* (it. Qualso). Frau⁽⁴⁹⁾ dérive son nom du lat. *colles*, pluriel, soutenu aussi par un *apud Colles* de l'an 1072⁽⁵⁰⁾. Le frioulan actuel présente *cuel*, Pl. *cuei*. Le toponyme montre qu'il existait aussi une forme en -s. Il nous semble plus facile de l'interpréter comme cas sujet, compte tenu que le village se trouve placé sur un seul col et qu'il est proche des premiers versants des Alpes, donc une désignation 'les cols' ne serait pas assez pertinente.

Le cas régime pluriel est attesté dans les Battus de Cividât (j), grâce à l'unité de mesure du *pesonal* avec le pluriel *pesonals*⁽⁵¹⁾. Les Cordonniers de Udin (m) écrivent la forme prévue *pesonalg*⁽⁵²⁾. Dans la langue moderne nous avons *pesenâl*, *pesenâi*.

Il ne nous semble pas nécessaire de limiter ce type morphologique aux substantifs de la IIe déclinaison latine, comme le font Benincà et Vanelli. Ces dernières relèvent que *cjan*, qui vient de la IIIe déclinaison, bien qu'il se termine en apicale, a le pluriel *cjans*, sans palatalisation, dans le parler actuel. Mais cela vaut également pour *Roman / Romans, vin / vins*, qui viennent de la IIe déclinaison. Le cas de *an*, IIe déclinaison, qui peut présenter *agn, ans* (et *agns*), est intéressant, et le cas de *zovin < iuvenis*, IIIe déclinaison, avec les pluriels *zovins* et *zovign*, également. Nous préférons proposer une situation analogue à la langue d'oc, avec changement de déclinaison et palatalisation inconstante. En tout cas, il serait superflu de postuler un modèle SingSuj.*cans*, SingRég.*can*, Pl. *cans*(53): simplement *cans* pouvait être décliné sur le même modèle que *murs*.

3.4. Le type morphologique des masculins avec ou sans -s au cas sujet.

	Oïl	L	Oc		
	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	
Suj.	pere(s)	pere	paires/paire	paire	
Rég.	pere	peres	paire	paires	
		*Frioul.	Pré.	Frioul.	
	5	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
	Suj.	pari	pari		
	Rég.	pari	paris	pari	paris

⁽⁴⁹⁾ IBID.

⁽⁵⁰⁾ Cuargnâl Toponomastiche.

⁽⁵¹⁾ FRAU 1971, nn. 3, 5, 22.

⁽⁵²⁾ D'ARONCO 1960, pp. 33-34.

⁽⁵³⁾ Benincà et Vanelli 1978, p. 280.

En occitan, les substantifs terminés par -i appartiennent également à cette déclinaison.

Jusqu'à présent, il n'y a pas de preuves évidentes du -s au singulier dans le frioulan. On pourrait croire en trouver des traces dans Sauris, nom frioulan du village allemand de Zahre, et dans l'-is qu'on trouve pour beaucoup de villages dont le nom slovène se termine en -e: Nokule/Noculis, Sedile/Sedilis, etc., mais Carla Marcato⁽⁵⁴⁾, même dans ce cas-ci, parle du -s locatif.

3.5. Type morphologique des masculins et féminins invariables.

C	Pïl	Oc		
Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	
fonz	fonz	fonz	fonz	
fonz	fonz	fonz	fonz	
	*Frioul. Pré.		Friou	ıl.
	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Suj.	fon c	fon c		
Rég.	fon c	fon c	fonts	fonts
	Sing. fonz fonz Suj.	fonz fonz fonz fonz *Frior Sing. Suj. fonç	Sing. Plur. Sing. fonz fonz fonz fonz fonz fonz *Frioul. Pré. Sing. Plur. Suj. fonç fonç	Sing. Plur. Sing. Plur. fonz fonz fonz fonz fonz fonz fonz $*Frioul. Pr\'e.$ Frioul. Sing. Plur. Sing. Suj. fonç fonç

Nous n'avons pas trouvé d'attestation pour des mots de la IIIe déclinaison latine, comme *corpus* > oïl, oc *corps*, mais frl. *cuarp*. Nous avons, en revanche, un substantif de la IIe déclinaison, *fundus*, -i, qui a été attiré par la IIIe, donnant lieu à *fundus, -eris. Cette forme est à l'origine de *fonts* comme de *sfondar* «caverne». La continuation du nominatif latin a été reconnue par Ascoli⁽⁵⁵⁾.

Le mot *sen* «sensation que l'on doit faire quelque chose» qui vient de *sensus* peut être une autre preuve de l'existence d'un tel type morphologique. Après le passage à la déclinaison bicasuelle, il devait appartenir aux substantifs invariables parce que sa racine se terminait par -s. Par la suite on interpréta le -s comme une désinence et après la chute de la déclinaison ce -s disparut.

Dans les dialectes modernes de la langue d'oc on trouve souvent pour ces substantifs des pluriels en -es: bras, brasses, comme conséquence de l'extension d'un phénomène déjà attesté dans les textes anciens⁽⁵⁶⁾. Aussi braç, à côté du pluriel braçs, offre-t-il dans le frioulan contemporain la forme bracis.

⁽⁵⁴⁾ MARCATO 1991, p. 512.

⁽⁵⁵⁾ ASCOLI 1873, pp. 63 et 518.

⁽⁵⁶⁾ ANGLADE 1921, p. 216.

A cause de sa nature apicale, le s pouvait être palatalisé en frioulan prélittéraire. De là découlent les actuels $n\hat{a}s$ «nez», Pl. $n\hat{a}s$; vues «os», Pl. vues; etc. (57).

3.6.1. Parmi les substantifs à alternance radicale nous pouvons reconnaître le type avec le suffixe -on.

	O	rïl	Oc		
	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	
Suj.	lerre	larron	laire	lairon	
Rég.	larroi	n larrons	lairon	lairons	
		*Frioul. Pré.		Frioul.	
		Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
	Suj.	lari	ladron	$lari \rightarrow$	laris
	Rég.	ladron	ladrons	ladron	ladrons

Dans le frioulan il y a quelques couples comme lari/ladron, où le suffixe n'exprime pas la nuance sémantique du -on augmentatif et qui correspondent à des substantifs à alternance radicale de l'ancien français et de l'ancien occitan: drâc/dragon, bric/bricon⁽⁵⁸⁾, sclâf/sclavon («slave» aujourd'hui pour un vent). Pour le dernier exemple l'adjectif sclavonesc apporte une preuve supplémentaire de ce que -on- est fixé à la racine. Dans les noms de personne on ne peut interpréter avec sûreté Brun/Brunon, Carli/Carlon, Vît/Vidon⁽⁵⁹⁾.

3.6.2. On peut ranger ser/signor parmi le groupe des mots isolés à déplacement d'accent. Ser est attesté dans la liste de la Confrérie des Battus de Cividât (d), dans ses actes administratifs (j), dans les Registres des notaires (f), dans les documents de Selce (k) et dans la Sollicitation de paiement (n). Aujourd'hui, il y a sâr employé pour l'apostrophe. Hors des textes anciens, signor se trouve dans l'actuel signôr.

Priul/prior devait appartenir au même groupe. Les deux formes sont conservées dans les actes de l'hôpital de Cividât (j), avec le substantif sotpriul «sousprieur». Dans *priul < PRIOR on observe la même évolution que dans màrmul < MARMOR et ròul < RO:BUR. Pour cette raison nous trouvons superflu de postuler l'accent *priûl, comme le fait le Nuovo Pirona par analogie avec la continuation actuelle du cas régime priôr.

⁽⁵⁷⁾ G. B. Pellegrini 1975, p. 118 et Benincà et Vanelli 1978, p. 284.

⁽⁵⁸⁾ G. A. PIRONA, E. CARLETTI, G. B. CORGNALI, il nuovo Pirona. Vocabolario friulano, Udine, 1935: «textes anciens».

⁽⁵⁹⁾ IBID.

L'accent, comme en français et en occitan, ne se déplaçait pas pour le mot om, qui aujourd'hui a les pluriels ù mign, $\partial mign$, $\partial minq$, oms, ∂mis et ∂mi .

3.6.3. Il existait également le type avec le suffixe -ANEM.

	Oïl		*Frioul. Pré.		
	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	
Suj.	none	nonains	dumnlo, -a	domlans	
Rég.	nonain	nonains	domlan	domlans	

Dumnlo, très fréquent dans les premières poésies, désigne la «dame». Domblan se trouve dans l'œuvre du poète Nicolò Morlupino⁽⁶⁰⁾, qui vécut de 1528 à 1570, c'est-à-dire deux siècles après la période des documents concernés par notre étude. Domlans est la forme de la seule occurrence plurielle dans nos textes: dans les Exercices de traduction (i), au n. 60. Benincà et Vanelli soulignent l'importance de l'attestation du morphème -an et rappellent⁽⁶¹⁾ sa présence dans d'autres parlers de l'Italie et de la Suisse⁽⁶²⁾.

Dans cette déclinaison, l'on pourrait voir une influence du gothique. En effet, elle correspond aux thèmes en -an de cette langue: SgNom. hana «coq», SgAcc. hanan, PlNom. hanans, PlAcc. hanans⁽⁶³⁾. Un fort argument contre l'influence gothique est le fait que les Goths ne dominèrent jamais le Nord de la France; ainsi faudrait-il supposer une diffusion à travers le protoroman (par exemple des légionnaires). De plus, ces thèmes en gothique sont masculins, tandis que dans le frioulan et dans la langue d'oïl ils sont surtout féminins.

Des noms masculins se déclinent, peut-être de la même façon. En effet, le *Nuovo Pirona* contient un grand nombre de couples de noms propres en -e/-an et -Ø/-an, terminaison aujourd'hui disparue et qui semble dépourvue de nuances sémantiques: *Bert/Bertan, Lenart/Lenardan, Luche/Lucan, Dree/Drean*, etc. (pour le rapport de -e avec -o, -a voir 3.1.). Dans ce cas, parce qu'il ne s'agit que de noms de personnes, c'est-à-dire sans forme plurielle, il faut aussi supposer l'influence de la déclinaison de thèmes en -a de l'ancien haut allemand: SgNom. *tag*, SgAcc.

⁽⁶⁰⁾ D'Aronco 1960, p. 95.

⁽⁶¹⁾ BENINCÀ et VANELLI 1991, p. 61.

⁽⁶²⁾ W. MEYER-LÜBKE, Grammaire des langues romanes, Paris, 1890-95, II, §§ 18 et 110 et G. ROHLFS, Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti, Torino, 1966-69, § 371.

⁽⁶³⁾ J. Wright, Grammar of the gotic language, Oxford, 1910, §§ 207-208.

tag/tagan/tagen⁽⁶⁴⁾. Ce type a été productif avec du matériel roman: *Pili-rin/Pelegrinan*. On dirait qu'il s'agit d'un suffixe qui, du fait de son efficacité dans l'adaptation de mots d'origine étrangère, a été aussi employé pour résoudre de vieux problèmes de déclinaison.

3.6.4. Le déplacement de l'accent tonique pourrait être constaté dans le doublet des anciens textes: *mogl/muglir «épouse». A vrai dire le cas n'est pas clair. Les formes courtes pourraient être des abréviations graphiques. De plus, nos reconstructions proviennent des attestations suivantes: à *mogl correspondraient mog dans les Exercices de traduction (i) et mol' dans la liste de Vençon (p).

Si l'on suppose le doublet *mur(s)/muart «la mort», *mur(s) serait à l'origine du mu de l'exercice 60, compte tenu qu'à l'époque dans le parler de Cividât le -r tombait souvent. En tout cas, il s'agit de l'unique occurrence et, comme nous n'avons pas vu le manuscrit, nous ne pouvons exclure que le support de l'écriture n'ait été endommagé. Tous les éditeurs ont intégré mu[art].

- 4. La morphologie adjectivale correspond dans ces trois langues à ce que l'on a exposé pour les substantifs; aussi passons-nous directement aux adverbes et aux locutions adverbiales. Le frioulan présente tous les types du français et de l'occitan. En particulier, nous citerons le type en -TER: oïl soventre/soentre, oc seguentre, frl. soçentri⁽⁶⁵⁾ / soentri⁽⁶⁶⁾; le type en -s: frl. tarts/tart «tard», aments/adaments/iniment «par cœur»⁽⁶⁷⁾, mens (aujour-d'hui mancul), tas/tant (aujourd'hui seulement tant), domans «matin», furç «fort» (Soneto furlan (b) et Piruç myò doç inculurit (g)); le type en -on(s): in zenoglon (oïl a genoillons, oc a genolhos), a voltolon(s) «en dégringolant», a rondolon «en roulant».
- 5.1. Parmi les pronominaux, on présentera seulement quelques données concernant le pronom interrogatif, les numéraux et les pronoms personnels de la troisième personne. Le pronom interrogatif est maintenant cui pour les personnes et ce pour les objets, mais à partir de Piruç myò doç inculurit (g) jusqu'au XVII^e siècle⁽⁶⁸⁾ au moins, nous observons la concurrence entre cui et çi pour les personnes. Il faut relever l'analogie

⁽⁶⁴⁾ S. SONDEREGGER, Althochdeutsche Sprache und Literatur. Eine Einführung in das älteste Deutsch, Berlin-New York, 1974, pp. 178-180.

⁽⁶⁵⁾ FRAU 1971, n. 26.

⁽⁶⁶⁾ BENINCÀ et VANELLI 1991, n. 32.

⁽⁶⁷⁾ mais MARCATO 1991, p. 511.

⁽⁶⁸⁾ CORGNALI 1933, pp. 188-190.

avec l'alternance Suj. *qui* / Rég. *cui* du français et de l'occitan. *Çi* et *ce* présentent le même développement à partir du latin QU-(69).

Le numéral *uns* aurait les mêmes formes que l'article indéfini. Le pluriel féminin se trouve dans les *Registres des notaires* (f) $n.x^{(70)}$. Dans ce cas, il s'agit d'un pluriel interne, c'est-à-dire associé à un être conçu comme divisible en parties⁽⁷¹⁾: *unis mudandis* «une paire de caleçons».

5.2. Pour le numéral «deux» nous proposons le schéma suivant:

	O	ïl		Oc	
	M		F	M	F
Sing. Su	j. dui, a	loi	dous, deus	dui, doi	doas
Ré	g. dous,	deus	dous, deus	dos	doas
	*Frioul. Pre		oul. Pré.	é. Frioul.	
		M	F	M	F
Si	ing. Suj.	doy	dos	doi	dôs
	Rég.	dos	dos		

Notre reconstruction découle du fait qu'aucune des formes frioulanes ne peut continuer le latin sans une réélaboration morphologique et s'appuie sur l'attestation de *duos* masculin dans les actes des Battus de Cividât (j) dans laquelle, en fonction des considérations exposées, nous ne voyons pas un latinisme⁽⁷²⁾.

Pour désigner l'ensemble de deux, «tous les deux», à l'oïl andui (andoi), l'oc amdui, andui, andoi, ambedui correspond le frl. andoy de la Reconnaissance de dettes de Pauli de Çuian (o).

5.3.1. Les pronoms personnels nous permettent de remonter à une phase antérieure du frioulan prélittéraire, c'est-à-dire au second cycle du protoroman tel que le décrivent R. de Dardel et J. Wüest⁽⁷³⁾. Les deux linguistes proposent pour cette phase du semi-créole parlé dans la Romania continentale centrale et orientale la présence de trois cas: un nominatif, un accusatif et un génitif-datif. Tous les trois étant représentés dans les formes toniques du pronom personnel de la troisième personne:

⁽⁶⁹⁾ BENINCÀ et VANELLI 1991, p. 67.

⁽⁷⁰⁾ mais Cuna et VICARIO 1995, pp. 21-22.

⁽⁷¹⁾ Moignet 1976, p. 101.

⁽⁷²⁾ Frau 1971, n. 3, an 1350, p. 181.

⁽⁷³⁾ R. DE DARDEL et J. WÜEST, Les systèmes casuels du protoroman. Les deux cycles de simplification, dans «Vox Romanica» 52 (1993), pp. 25-65, aux pp. 40-44.

	*Protoroman II	
	M	F
Sing. Nom.	ILLE (ILLI)	ILLA
Acc.	ILLUM	ILLAM
GénDat.	ILLUI	ILLAEI
Plur. Nom.	ILLI	ILLAE
Acc.	ILLOS	ILLAS
GénDat.	ILLORUM	ILLORUM

Dans les premiers textes des langues romanes de la Romania continentale centrale nous trouvons déjà un système simplifié avec deux cas⁽⁷⁴⁾:

Oïl				Oc		
	M	F		M	F	
Sing. Suj.	il	ele		el	ela	
Rég.	lui	li		el, lui	ela, lei	
Plur. Suj.	il	eles		els	elas	
Rég.	lour > leur	lour > leur		lor (lur)	elas, lor	(lur)
		*Frioul. Pré	•		Frioul.	
		M	F	M		F
	Sing. Suj.	el	ela, elo	al, el		e, a
	Rég.	luy	gliei	lui		jê, je, jei,
						ia, ic, liei,
						lio, liek, lik
	Plur. Suj.	egl	elas	а, е, с		a, e, as, es
	Rég.	lor	lor	lôr, lu	ər, lour	lôr, luər, lour

La forme el est assez commune dans les textes anciens. Laura Vanelli⁽⁷⁵⁾ a déjà démontré qu'il s'agit d'un pronom tonique. Luy se trouve dans les Exercices de traduction (i) et la Reconnaissance de dettes de Pauli de Çuian (o). Egl est souvent employé dans les Exercices (i) et il est attesté une fois dans les Battus de Cividât (j). Pour lor il y a trois occurrences dans les Exercices de traduction (i). Ela se trouve dans le De attentione (e), elo dans les Exercices (i) avec lor féminin.

Dans le cas de *gliei* et *elas* il s'agit de notre reconstruction. Pour *gliei* nous nous sommes appuyés sur les formes modernes⁽⁷⁶⁾, qui en peuvent dériver, et sur le pronom renforcé *chuliei* des Battus de Cividât (j) et *achuglè* de *Piruç myò doç inculurit* (g). La palatalisation initiale du l- est une conséquence de la diphtongaison de e > e > e . En ce qui concerne *elas*,

⁽⁷⁴⁾ Ici, pour les données relatives aux langues d'oc et d'oïl, nous utilisons DE DAR-DEL et WÜEST 1993.

⁽⁷⁵⁾ L. VANELLI, I pronomi soggetto nei dialetti italiani settentrionali dal Medio Evo a oggi, dans «Medioevo Romanzo» 1/XII (1987), pp. 173-211.

⁽⁷⁶⁾ Francescato 1966, pp. 222-223.

nous y sommes arrivés à l'aide des pronoms sujets modernes qui ont maintenu le -s. En tout cas, il faut remarquer que dans la langue actuelle les anciens pronoms sujets de la troisième personne sont devenus atones. De nos jours, la fonction sujet en position tonique est recouverte par les vieux cas-régimes.

5.3.2. Dans les formes atones du pronom personnel de la troisième personne le nominatif avait la forme $-\emptyset$:

	*Protoroman II	
	M	F
Sing. Nom.	Ø	Ø
Acc.	ILLUM	ILLAM
GénDat.	ILLI	ILLI
Plur. Nom.	Ø	Ø
Acc.	ILLOS	ILLAS
GénDat.	ILLORUM	ILLORUM

Le système des anciennes langues romanes en est une continuation directe:

Oïl				Oc		
	M	F		M	F	
Sing. Suj.	Ø	Ø		Ø	Ø	
Acc.	lo, le	la		lo	la	
Dat.	li	li		li	li	
Plur. Suj.	Ø	Ø		Ø	Ø	
Acc.	les	les		los	las	
Dat.	lor	lor		lor (lur)	lor (lur)	
		*Frioul. Pré.		Frioul.		
		M	F	M		F
	Sing. Suj.	Ø	Ø	al, el		e, a
	Acc.	lu	la	lu, l	o	le, la, lo
	Dat.	gli	gli	i, zi		i, zi
	Plur. Suj.	Ø	Ø	a, e, ai, o		a, e, as, es
	Acc.	glu	las	ju		li(s), les, las
	Dat.	lur, lu	lur, lu	ur		ur

Comme on peut le voir, le frioulan actuel a également rempli la case correspondante au sujet. Les nouvelles formes dérivent (voir ci-dessus) des anciens pronoms sujets, qui étaient disponibles lorsque la déclinaison des pronoms toniques de la troisième personne a disparu, disparition liée en partie au même procès qui s'était déroulé pour les substantifs, mais arrivé beaucoup plus tard⁽⁷⁷⁾.

⁽⁷⁷⁾ VANELLI 1987.

Lu se trouve dans le De attentione (e), dans les Registres des notaires (f) et dans les Exercices (i). La est employé dans le Soneto furlan (b), le De attentione (e), les Exercices de traduction (i) et les documents de Selce (k). Glu et las sont aussi dans les Exercices (i). Gli n'y apparaît qu'une fois, de même que dans les Battus de Cividât (j). Le Soneto furlan (b) le rapporte plusieurs fois, écrit li, ly, lj. Il y est également utilisé pour le féminin.

Lur n'est pas attesté directement, mais nous avons lu dans les Exercices (i) et nous savons que dans le parler de Cividât de cette époque le -r tombe très souvent (78). Ce -r est conservé partout dans la langue actuelle, qui en revanche a perdu le l-. Nous n'avons pas d'attestation de lu(r) pour le féminin, mais il est facile de le supposer à partir du frioulan d'aujourd'hui e du lor féminin tonique.

6. Il nous semble que l'analyse de cette partie de la morphologie du frioulan prélittéraire nous invite à reconsidérer certains aspects du développement des parlers romans tel qu'il a été décrit jusqu'à ce jour. Les ressemblances entre les trois langues analysées sont frappantes. Si nous observons les substantifs, des 12 types indiqués par Moignet pour l'ancien français, on peut en postuler 9 dans le frioulan. Ne sont pas attestés les types des substantifs à pluriel en -e <lat. neutre -a, des féminins à flexion en -s, des noms d'agent en -ATOR et des féminins à déplacement d'accent. Si d'un côté la palatalisation d'après le lat. -I au pluriel lie le frioulan et l'occitan (3.3.), de l'autre côté, les thèmes en -an unissent le frioulan avec le français (3.6.3.). En tout cas, parmi les faits relevés, certains sont dus à la conservation et d'autres le sont à l'innovation. De plus, ils affectent divers domaines du système des formes (mais notre étude ne concerne pas les verbes).

Ces ressemblances nous convainquent de ce que les rapports linguistiques entre la France et le Frioul furent assez étroits et durèrent plus longtemps qu'on n'est habitué à le croire. Naturellement, cela signifie que la plaine du Pô et les Alpes faisaient partie d'une unité plus vaste. De nouvelles recherches pourraient révéler d'autres traces de l'ancienne situation, à côté des thèmes en -an dans l'Italie du Nord, que l'on a déjà relevés. Il s'agit avant tout de vérifier si ce raisonnement peut s'étendre à d'autres domaines du langage, comme le lexique et la syntaxe.

Un approfondissement des connaissances pourrait, peut-être, apporter aussi de nouveaux arguments dans la question ladine. Dans cette étude,

⁽⁷⁸⁾ P. BENINCÀ et L. VANELLI 1991, p. 46.

surtout avec la reconstruction des pronoms personnels de la troisième personne (5.3.2.), nous croyons avoir démontré clairement l'appartenance du frioulan aux langues dérivées du second cycle du protoroman. Ainsi l'intuition de de Dardel et Wüest⁽⁷⁹⁾ a été confirmée. Maintenant il serait intéressant de clarifier la situation du romanche et du ladin des Dolomites. Un premier examen de la langue suisse a été conduit par de Dardel et Wüest⁽⁸⁰⁾, mais ils ne sont pas arrivés à des conclusions définitives, bien que la déclinaison bicasuelle des adjectifs et quelques traces dans les textes anciens puissent révéler la présence du second cycle. Le ladin des Dolomites n'a pas encore été étudié dans le cadre de la nouvelle théorie.

Il serait important d'établir les limites géographiques de ce bloc linguistique. La déclinaison bicasuelle des substantifs masculins à flexion en -s est attestée à l'Ouest jusqu'aux Pays Catalans⁽⁸¹⁾, mais elle n'est pas relevée dans l'Italie péninsulaire et sur les îles. Plus à l'Est du Frioul la situation n'est pas claire; peut-être peut-on trouver quelques données dans les langues slaves du Sud. En tout cas, la déclinaison roumaine est tout à fait différente, bien que la palatalisation entraînée par le lat. -I au pluriel et accompagnée par sa réduction apparaisse jusqu'en occitan, avec une graduelle diminution du domaine phonétique concerné.

Du point de vue chronologique, il est encore prématuré de fixer des termes définitifs. En nous appuyant sur le tableau chronologique de Robert de Dardel⁽⁸²⁾, nous proposons de situer l'origine du bloc au moment de la réduction du système à trois cas, accomplie de façon différente en Roumanie et dans la Romania continentale centrale. Le nouveau système bicasuel fut abandonné par les diverses zones à des époques différentes. La désagrégation fut surtout causée par l'affirmation de Paris, Madrid et Florence, qui supplantèrent en prestige la Méditerranée du Nord-Ouest. A ce moment-là, le Frioul, partie de l'Empire Allemand, développa son individualité en face des parlers de l'Italie du Nord⁽⁸³⁾.

Prague.

Giorgio CADORINI

⁽⁷⁹⁾ DE DARDEL et WÜEST 1993, p. 44.

⁽⁸⁰⁾ IBID., pp. 47-48.

⁽⁸¹⁾ J. M. NADAL et M. PRATS, *Història de la llengua catalana*, vol. I, Barcelona, 1982, pp. 65-66.

⁽⁸²⁾ R. DE DARDEL, La syntaxe nominale en protoroman ancien et ses implications sociolinguistiques, dans «Revue de Linguistique Romane» 58 (1994), pp. 5-37, à la p. 6.

⁽⁸³⁾ G. Francescato et F. Salimbeni, *Storia, lingua e società in Friuli*, Udine, 1976, pp. 99-111.